

93

Commission permanente

Séance du 10 juillet 2023



Rapporteur : M. LE GUENNEC

48287

23 - Culture

Organisation d'un jeu concours

Le lundi 10 juillet 2023 à 14h02, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLINAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), M. LE MOAL (pouvoir donné à Mme ABADIE), Mme QUILAN (pouvoir donné à M. SOULABAILLE), M. SORIEUX (pouvoir donné à Mme MORICE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h45.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Exposé :

Le Département organise un jeu-concours dans le cadre de son exposition aux archives départementales « Bande dessinée et Histoire # 17 sculpteur d'histoire(s) ». Complémentaire de l'exposition, ouvert à toutes et tous sans distinction d'âge, il a pour but de permettre au public de découvrir le patrimoine breillien en lien avec l'exposition présentée.

Ce jeu concours permet de renforcer l'attractivité de l'exposition et de s'ouvrir à un large public.

Pour participer à ce jeu-concours, il faut répondre à deux questions en lien avec l'exposition en cochant les bonnes réponses. À cela s'ajoute un « Qui est qui ? », jeu dans lequel il faut identifier trois images à partir de trois propositions.

Pour participer, les joueur·euses, ont trois possibilités :

- Remplir et imprimer un bulletin réponse à télécharger sur le site internet des archives départementales d'Ille-et-Vilaine et le renvoyer par courrier aux archives départementales avant la date limite du concours, le cachet de la poste faisant foi.
- Remplir le bulletin en ligne et le renvoyer à l'adresse mail suivante : webmaster.archives@ille-et-vilaine.fr.
- Remplir un bulletin directement aux archives départementales, à déposer dans une urne prévue à cet effet.

Le règlement du concours est joint à ce rapport. Un tirage au sort sera fait parmi les bonnes réponses. Dix gagnant·es seront sélectionné·es.

Les prix en jeu sont sommairement décrits dans le règlement joint à la présente note. La liste détaillée sera affichée à proximité de la salle d'exposition.

Décide :

- d'approuver le règlement du jeu concours pour la promotion de l'exposition « Bande dessinée et Histoire # 17 sculpteur d'histoire(s) » intégrant la liste des lots proposés ;
- d'autoriser l'organisation du concours par le Département.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 11 juillet 2023

ID : CP20231560

Pour extrait conforme